

TRANSLATION DE RELIQUES DE SAINT SOUR

Les services de la commune des Coteaux Périgourdins en cours de nettoyage de la sacristie de l'Eglise de CHAVAGNAC ressortent du fond d'un placard un petit coffre empoissé, contenant des petits fragments osseux fixés sur un coussin ne sachant quelle destination donner à cette boîte poussiéreuse et en mauvais état. Stéphane POUCH « le découvreur » prévient le maire qui fait appel à un paroissien par ailleurs président de l'Association pour le Patrimoine des Coteaux Périgourdins à examiner ce coffre et son contenu. Nous sommes en 2017.



Le président, Monsieur REGLAT-BOIREAU reconnaît l'importance de cette découverte. En soulevant le couvercle effectivement des éléments osseux distingués par les vitres sont fixés par un ruban de soie rouge sur un coussin de velours. Un petit papier en partie rongé et jaunie laisse apparaître cette inscription « digitis santi saurus » très lisiblement ; de lecture difficile il était possible de décrypter « évêque de Caors 1686 »

Après quelques recherches dans les archives de la paroisse des Trois Ermites en Terrassonnais ce reliquaire et ces reliques de Saint Sour étaient partie du patrimoine religieux de la paroisse déjà connue en 1885 par l'Abbé Auguste Bernard PERGOT (1811-1897), celui qui releva les ruines de l'église abbatiale de Terrasson.

L'indifférence des clercs et des fidèles à la dévotion des reliques au-delà de la fin du 19^e siècle avait remis ces reliques au fond d'une armoire de cette sacristie.

Les Amis du patrimoine ont pris en charge le suivi et la restauration de ce reliquaire. La Commission des arts sacrés du diocèse de Périgueux est contactée pour avis. Le 14 mai 2018 une délégation se déplace, et en la présence de Conseillers Municipaux, de membres de l'association et de représentants de la paroisse il est acté que ce reliquaire présente un intérêt patrimonial indéniable et les reliques contenues une valeur sacrée que des croyants se sont transmis et vénérés durant 14 s. Une asepsie des reliques doit être réalisée et à un dégrassage du coffre reliquaire effectué.

Après une année de réflexion l'association et sa nouvelle présidente Madame Marie-Christine PORTE reprend contact avec Madame Laure MALLET de la commission des arts qui le 14 janvier 2020 se rend sur place pratique l'asepsie des reliques, le coffre lui est confié pour nettoyage et restauration.

Ce temps est mis à profit par Monsieur Alain-Bernard ANGA MBASSOA curé de la paroisse pour convenir de prélever des éléments de ces reliques pour être transférés en l'église Saint SOUR de Terrasson qui est dépourvue de relique de son Saint Patron depuis leur disparition.

Rendez vous est pris avec Monseigneur Philippe MOUSSET, Evêque de Périgueux et Sarlat, et l'évêché pour l'organisation de cette cérémonie qui est fixée le mercredi 21 octobre 2020.

Le 26 juin le reliquaire est de retour, restauré de belle façon, son lustre retrouvé en bois de noyer peint de rubans jaune-ocre donnant un bon volume à l'ensemble, l'intérieur capitonné de velours rouge contient un coussin de même étoffe pour porter les reliques. Une ouverture vitrée sur les grands cotés donne à voir les reliques.



Le 21 octobre 2020 une cérémonie religieuse est célébrée en l'église de Chavagnac présidée par Monseigneur Philippe MOUSSET concélébré avec Monsieur le Curé Alain-Bernard en présence de Monsieur le Maire Jean-Marie CHANQUOI, de membres du Conseil municipal des Coteaux Périgourdin et de paroissiens.



A la fin de la célébration une attestation certifiant le déroulé de cette célébration est déposée dans le reliquaire avant que des scellés au sceau de l'évêque soient apposés.

Les éléments de reliques devant rejoindre l'église de

Terrasson sont placés dans un reliquaire métal néo-gothique.



Les paroissiens de Terrasson reçoivent ces reliques de leur Saint Patron. En leur honneur, en chantant en procession au tour de l'église le reliquaire est entré dans l'église et déposé devant l'autel.



Un accueil de Monsieur le Maire Jean BOUSQUET est prononcé, avant le début de la cérémonie. L'office présidé par Monseigneur MOUSSET est concélébré par le vicaire épiscopal de Sarlat et trois autres prêtres. Il est rappelé par l'Evêque que « cette démarche n'a rien de superstitieuse, en présence de reliques nous avons à vénérer l'intensité, au plus haut degré, l'amour du saint pour Jésus CHRIST et que l'assemblée avait pour mission de transmettre aux générations futures la Bonne Nouvelle du Salut comme a su le faire Saint SOUR »

